

## LA PRÉSENCE BRITANNIQUE À NICE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Alain Bottaro

Le 10 octobre 1731 naissait à Nice un des plus grands physiciens et chimistes anglais, Henry Cavendish. Sa mère, Lady Ann Cavendish, avait suivi son époux qui était venu séjourner à Nice, espérant trouver dans le climat doux des Alpes maritimes un remède à sa santé fragile. Cette naissance sur les bords de la Méditerranée n'est fortuite qu'en apparence : elle peut au contraire symboliser la présence marquante des sujets britanniques à Nice dès l'ancien régime. Cette histoire trouve son origine dans le commerce et la diplomatie des monarchies d'Angleterre et de Savoie. Mais son originalité et sa complexité se situent dans les champs de l'histoire sociale et des mentalités : la petite colonie des hivernants britanniques fait entrer Nice dans le circuit déjà international des stations balnéaires et par là même dans l'ère du tourisme.

### • Les relations diplomatiques, militaires et commerciales entre Savoie et Angleterre XVII-XVIIIe, les premiers contacts

Des liens se sont tissés autour d'une communauté d'intérêts, entre la Maison de Savoie et la monarchie anglaise, depuis la fin du XVIe siècle. En effet, le rivage niçois constitue l'unique fenêtre sur la mer des Etats de Savoie, là se focalise l'attention d'un Etat terrestre qui aspire à une vocation maritime. Une telle aspiration de la part d'un Etat alpin peut surprendre, elle s'explique par le fait qu'elle représente, dans le concert des monarchies, la marque de l'indépendance et de la puissance politique. De surcroît, elle est le gage d'un accès au grand commerce, moteur du capitalisme d'ancien régime. Ces deux aspects, politiques et commerciaux, se soutiennent l'un l'autre et forment les lignes directrices des premiers contacts.

Les ducs de Savoie ont un projet cohérent pour faire de Nice une place commerciale : la constitution d'un port franc, la construction d'une liaison routière à travers les Alpes avec le Piémont, le creusement d'un port artificiel à Nice, le futur port Lympia, et enfin une politique de signature de traités de commerce accordant certains avantages à des nations étrangères en échange de relations économiques préférentielles. Le premier véritable traité de commerce entre les cours de Turin et de Londres est signé à Florence en 1669<sup>1</sup> avec échange d'ambassadeurs. Le grand-duché de Toscane qui préside à ce rapprochement commercial bâtit de son côté une stratégie commerciale fondée sur le libre-échange dont la pièce maîtresse du dispositif est le port franc de Livourne et la reconnaissance de privilèges aux « nations », ces communautés marchandes étrangères regroupées dans le port sous l'autorité de leur consul. Les produits piémontais et en premier lieu ceux du comté de Nice, huile, soie grège, poissons salés, trouvent ainsi de nouveaux débouchés à Londres. Sur le modèle livournais, les princes de la Maison de Savoie reconnaissent aux marchands étrangers qui viendraient à s'établir à Nice et Villefranche un certain nombre de privilèges au regard de la loi commune. Il s'agit de dispositions douanières concernant la circulation des marchandises mais aussi des garanties concernant les libertés individuelles : des droits ad valorem réduits tant à l'importation qu'à l'exportation, le privilège juridictionnel des consuls dans les litiges entre ressortissants d'une même nation et dans le droit de visite de leurs navires, la liberté de conscience des protestants sous réserve qu'ils ne professent pas leur foi en public, l'exemption du droit d'aubaine frappant

---

<sup>1</sup> Archives départementales des Alpes-Maritimes (désormais ADAM), fonds Città e contado di Nizza, porto di Villafranca, mazzo 2 n°29, 31-32, mazzo 3 n°1

16

*Instrumento di Commercio stabilito tra li S.<sup>ti</sup> Plenipotentiarj  
Infrasti in virtù dell' autorità concessagli per lettere  
Patenti: il di cui tenor segue*

Carlo per gratia di Dio Re della gran Bretagna, Francia, Irlanda, <sup>Reale</sup> ~~Imperiale~~ Diffinitore della fede  
 a tutti quelli che vederanno le presenti Salvo, Essendo State fatte quale  
 proposizioni per parte del S.<sup>mo</sup> Duca di Savoia nostro buon parente al fedele  
 e dilecto nostro Giovanni Finck (Cant.) della Savoia d'oro nostro Datore  
 presso il Gran Duca di Toscana per stabilire Scambievolmente il Commercio  
 a Comune profito de nostri Sudditi in lilla franca, et a ltri Porti al medemo  
 Duca nel Principato suo di Piemonte, & altrove spaccanti con quei parti  
 Condizioni che tra Noi Commercianti si potessero acquistare. Noi dal  
 S.<sup>mo</sup> Ministro di cio informati, desiderando in ogni miglior modo promuovere  
 le Commodita de nostri Sudditi nella mercantia, e Commerij, e rinouare quell  
 antica amicitia che Scambievolmente si e praticata tra li Predecessori nostri, e del  
 Duca predeto con uicende uole uolita de Sudditi dell' uno, e l'altro Stato, &  
 approuando sinceramente deca proposizione, quella habbiamo abbracciato, & auio  
 Sertito buon esito. Affidati alla prudenza, fedelta, e zelo del predeto nostro dilecto  
 Giovanni Finck nostro Datore presso il S.<sup>mo</sup> Duca di Toscana habbiamo  
 nominato, e costituito, es. g. presenti di nostra Reale mano firmato nominamo,  
 e costituitiamo il S.<sup>mo</sup> Giovanni Finck per nostro uero, certo, & indubitato Commisario,  
 Deputato, e Plenipotentiarj, et Confiandoli ogni piena, & omnimoda potesta, e  
 mandato di Sente, et Speciale per trattarsi, ni nostro nome con quello, o quelli  
 ch' auera con Sufficienti Potesta deputato il S.<sup>mo</sup> Duca di Savoia predeto,  
 e con esso, o con trattare e concludere circa il Soprasto Stabilimento di Commercio  
 ne Turchi Porti, e luoghi nel miglior modo, che si potra, & a quelle condizioni, che  
 all' equita, & utilita meglio le pareranno. Conuenisfi Com' auco di Sottoscrivere  
 tutto cio, che Com sopra Sata trattato, & concluso, ed spartame le necessarj  
 Instrumenti nella forma, che si deue. Promettendo, & accertando in parola da Re

1- Traité de commerce entre le duc de Savoie et le roi d'Angleterre, 1670 (ADAM, fonds Città e contado di Nizza, porto di Villafranca, mazzo2, n° 29, 31- 32)

le patrimoine des étrangers décédés dans le Royaume et qui subit la confiscation au profit du souverain.

L'autre intérêt stratégique du Piémont est l'alliance diplomatique et militaire. La géographie impose ses nécessités à la Maison de Savoie : face à ses deux puissants voisins, la France et les Habsbourg, Espagne et Autriche, l'indépendance du Piémont repose sur une délicate politique de bascule entre France et Italie dominée par les Habsbourg. Le Piémont a tôt fait de devenir le champ clos où s'affrontent les grandes puissances du temps : à ce jeu, il vit son indépendance menacée, dans les années 1540-1550, François Ier et Henri II avaient de fait réduit les possessions des Savoie au seul comté de Nice. De même, les armées de Louis XIV font le siège de Turin en 1706. Dans ce contexte obsidional, le Piémont espère desserrer l'étau dans l'alliance avec une puissance navale à la fois capable d'offrir un soutien tout en étant suffisamment lointaine pour ne jamais devenir menaçante. Ainsi, les premiers contacts diplomatiques entre Turin et Londres en vue d'une alliance défensive contre la France remontent à l'ambassade du comte de Stropiana, envoyé du duc Emmanuel-Philibert en 1554<sup>2</sup>. Les projets font long feu, c'est durant les décennies 1670-1680 qu'une alliance commerciale et diplomatique se noue contre un ennemi commun, Louis XIV<sup>3</sup>. La période coïncide avec le gouvernement de Giambattista Trucchi, principal ministre, surnommé par les historiens de la Maison de Savoie le Colbert du Piémont. C'est au moment où le Piémont s'affirme comme puissance maritime, quand il entre en possession de la Sicile à la suite du traité d'Utrecht en 1713, qu'il perçoit la fragilité de sa position et sa dépendance désormais vis-à-vis de l'Angleterre. En effet, par le traité de Londres de 1720, la Maison de Savoie doit renoncer à la Sicile, devant l'opposition de l'Autriche, et obtenir en compensation la souveraineté sur la Sardaigne. Dès lors, elle se tourne à nouveau vers l'Angleterre afin de se doter d'une marine moderne sur laquelle elle puisse asseoir ses ambitions politiques et protéger son nouveau domaine insulaire. Un véritable transfert de technologie va s'opérer de Londres à destination de Villefranche : en remplacement des galères devenues obsolètes, la Grande-Bretagne vend au Piémont des frégates et fournit les équipages. Du même coup, les Etats sardes intègrent le système géostratégique anglais en Méditerranée qui ne cesse de se perfectionner depuis les années 1715 et qui consiste à encercler la puissance française basée à Toulon.

Les intérêts piémontais vont trouver un écho dans la géostratégie anglaise : sur le plan économique, outre l'importation des produits piémontais, c'est l'écoulement de ses produits manufacturés, textiles, indiennes, cotonnades, laines, que la cour de Londres considère avant tout. En effet, Nice constitue une entrée sur le marché français par la contrebande importante qui prospère sur la frontière des Alpes. Les marchandises anglaises débarquent ainsi à quelques encablures de la frontière du Var et vont trouver à s'insinuer par les contrebandiers muletiers sur le marché français fermé aux importations. La tendance ne cessera de s'affirmer au cours du XVIIIe siècle au fur et à mesure que s'accroît la production d'indiennes. Il s'agit d'abord des impressions sur étoffe importées d'Inde par la compagnie à monopole britannique, avant que cette première production ne soit supplantée par la production mécanisée des manufactures anglaises. En outre, l'Angleterre cherche à se procurer de la soie pour alimenter son industrie textile. Le Piémont inaugure ainsi au XVIIIe siècle un type de relation commerciale dans lequel l'Europe du nord et le monde atlantique vont sortir vainqueurs : les Etats Méditerranéens vont se trouver confiner dans le rôle de fournisseurs de matières premières et d'importateurs de produits finis. Dans le système du port franc, le consul de la nation joue un rôle essentiel à la fois d'intermédiaires entre ses compatriotes et les autorités locales mais aussi comme représentant du souverain sur ses sujets ressortissants établis à l'étranger. A ce titre, le consul ambitionne le privilège extraterritorial de juridiction sur ses compatriotes. Un réseau de représentants britanniques s'établit donc en vertu de l'édit de port franc : un consul à Nice et deux vice-consuls à Villefranche et à Oneglia. On recense

---

<sup>2</sup> Archivio di Stato di Torino (désormais Asto), Archivio di corte, Materie politiche per rapporto all'Estero, negoziazioni coll'Inghilterra, mazzo 1 n°2.

<sup>3</sup> Idem, mazzo 1 n°21, 23, 25

comme consuls anglais à Nice, Pargiter<sup>4</sup> en 1672, Boit en 1689<sup>5</sup>, Bonyol en 1733<sup>6</sup>, Cabanis dans les années 1750<sup>7</sup>, Buckland puis Ramsai en 1764<sup>8</sup>, Nathaniel Davison à partir de 1769<sup>9</sup>, John Birbek à partir de 1778<sup>10</sup> qui occuperont la fonction jusqu'en 1792, date de l'entrée des armées françaises dans le comté de Nice.

La communauté négociante ne cessera de s'accroître durant le XVIII<sup>e</sup> siècle : en 1713, un projet anglais est présenté à la cour de Turin de créer une compagnie des Indes sous pavillon piémontais, basée à Villefranche<sup>11</sup>. Dans le même esprit, les négociants Cliès et Woodmas imaginent une compagnie d'exportation à destination de l'Angleterre des vins piémontais et niçois dans les années 1780<sup>12</sup>. La première présence britannique est donc une présence marchande. On trouve dans les archives du Sénat de Nice<sup>13</sup> du XVIII<sup>e</sup> siècle, la trace de patrimoines de négociants anglais qui se sont établis définitivement dans le quartier Limpia du port. Le cas du marchand Winstanly de Liverpool est intéressant : «Je soussigné Samuel Winstanly, natif de la ville de Liverpool, et habitant actuellement dans la présente ville de Nice, ayant quelque disposition à ajouter au testament que j'ai fait et que je confirme en tout, j'ai fait le présent codicille, par lequel je lègue à Monsieur Edouard Rigby, mon neveu, habitant à Lancaster, tous mes livres, microscopes, télescopes et instruments de mathématiques se trouveront au tems de mon décès. Et quant à l'argent, meubles et effets quelconques qui existeront en cette ville, je les lègue, par égales portions, au susdit mon neveu et à Madame Atkinson, ma nièce<sup>14</sup>. » La mort ne surprend pas un homme se trouvant inopinément à l'étranger mais il s'agit ici du patrimoine d'un habitant de Nice, faisant appel à la juridiction locale pour régler ses affaires. L'inventaire sommaire de ses biens suggère la présence d'une bourgeoisie étrangère éclairée qui allie otium et negotium.

---

<sup>4</sup> Asto, Archivio di corte, Paesi, Città e contado di Nizza, consoli stranieri, mazzo 1 n°3

<sup>5</sup> Asto, Archivio di corte, Paesi, Città e contado di Nizza, porto di Villafranca, mazzo 3 n°39

<sup>6</sup> Asto, Archivio di corte, Paesi, Città e contado di Nizza, consoli stranieri, mazzo 1 n°12

<sup>7</sup> Id. mazzo 1 n°5 et 12 d'addizione

<sup>8</sup> Id. mazzo 1 n°19 d'addizione

<sup>9</sup> Id. mazzo 1 n°31 d'addizione

<sup>10</sup> Id. mazzo 2 n°5 d'addizione

<sup>11</sup> Asto, Archivio di corte, Paesi, Città e contado di Nizza, porto di Villafranca, mazzo 4 n°17

<sup>12</sup> Asto, Archivio di corte, Materie economiche, Materie di commercio, categoria III, mazzo 3 n°7

<sup>13</sup> Cour royale souveraine du comté de Nice et marquisat d'Oneglia. Ses archives contiennent une série des testaments déposés.

<sup>14</sup> ADAM, fonds du Sénat de Nice, 1B244



222  
Albert

Je soussigné Samuel Winstanly,  
natif de la Ville de Liverpool, en  
Angleterre, et habitant actuellement  
en la présente Ville de Nice, ayant  
quelque disposition, et ajouté, au  
Testament, que j'ai fait, et que je  
confirme en tout, j'ai fait le  
présent Codicille, par le quel je  
lègue, à Monsieur Edouard Bueby, mon  
Neveu, habitant à Sarras, tous  
mes Livres, Microscopes, Telescopes,  
et Instruments, de mathématique, qui  
se trouveront au temps de mon décès,  
et quant à l'argent, meubles, et Effects,  
quelquonques, qui existeront en cette  
Ville, je les lègue, par égales portions,  
au susdit mon Neveu, et à Madame  
Marguerite Whirson, ma Niece,

2 - Testament du négociant Samuel Winstanly de Liverpool déposé au Sénat de Nice, 1780 (ADAM, fonds Sénat de Nice, 1B 244)

Au cours du XVIIe siècle, l'Angleterre se fait le champion de la cause protestante, Guillaume III se pose en adversaire de Louis XIV sur l'échiquier militaire européen. L'alliance piémontaise lui permet à la fois de menacer la France au sud et, vis-à-vis de la cause protestante, il fait pression sur son allié Victor-Amédée II pour qu'il accorde un édit de tolérance aux communautés vaudoises. Les Vaudois représentent le courant de la Réforme antérieur aux prédications de Luther et Calvin, leur protection devient pour Guillaume III une

question de prestige et de leadership du parti protestant en Europe. En contrepartie de l'octroi d'une certaine tolérance pour ses régnicoles religieux, Victor-Amédée II obtient l'envoi de régiments anglais dans les Alpes durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg dans les années 1690. Mais c'est sur mer que va s'affirmer la puissance anglaise dans le sud de l'Europe.

Une fois levée l'hypothèque de l'Invincible Armada en 1688, la monarchie anglaise entame dans sa marche irrésistible vers la suprématie des mers sa descente progressive vers la Méditerranée. Finalement, la flotte anglaise s'éloigne peu à peu de ses bases et parvient à renforcer sa présence permanente en Méditerranée aux XVII et XVIIIe siècles en constituant un système d'alliances et de points d'appui à laquelle Nice se trouve intégrée. Ainsi se constitue une stratégie de jalons sûrs depuis l'Atlantique jusqu'aux portes de la Méditerranée orientale. Ces jalons sont commerciaux mais aussi ils représentent autant de havres pour les relâches de la flotte de guerre : le traité de Methuen de 1706 avec le Portugal constitue la première étape, consacrant une alliance privilégiée entre les deux nations qui se perpétuera jusqu'au cœur du XXe siècle. La prise de Gibraltar en 1713 met en place la clef de voûte du dispositif. La possession de Minorque de 1713 à 1783 correspond à la même logique. A l'est du littoral français, la recherche de l'alliance avec le royaume de Naples et la présence de la nation anglaise au port franc de Livourne vient compléter le système. On peut y ajouter les tentatives d'établissement du royaume anglo-corse de 1794 à 1796. Nice et, dans une moindre mesure, Cagliari à partir de 1768 représentent un intérêt de première importance pour les Anglais puisque les deux ports se trouvent au voisinage des côtes françaises. Toulon, la hantise des Anglais, se trouve ainsi encerclé. Le système naval anglais permettra aux souverains piémontais et napolitains de conserver leur souveraineté sur la Sardaigne et la Sicile de 1799 à 1814, durant la période d'hégémonie continentale de la France révolutionnaire et napoléonienne. Nous l'avons vu, la volonté de se doter d'une flotte de guerre moderne pousse les souverains sardes à rechercher une alliance privilégiée avec la Grande-Bretagne. L'intégration de Nice dans le système naval anglais trouve son point d'orgue dans la nomination du major Paterson, qui cumulera de 1744 à 1769 les fonctions de commandant de la

flotte royale du Piémont, de commandant du port militaire de Villefranche et enfin de gouverneur du comté de Nice. Autre signe de cette intégration est l'arrivée à Nice des familles juives de Minorque à la suite de sa perte par les Anglais et de son retour à la couronne d'Espagne en 1783. Les négociants juifs minorquins passent à Nice afin de conserver la protection des Anglais<sup>15</sup>. Le voyageur écossais Tobias Smollett livre un témoignage en forme de justification de la situation prépondérante des Britanniques dans le gouvernement du comté en 1764 : « Les galères ne prennent la mer qu'en été. Elles ne pourraient quitter le port un jour de tempête. Elles ont besoin d'eaux calmes où, à force de rames, elles vont bon train. Le roi de Sardaigne est si sensible à leur inutilité qu'il veut les laisser pourrir ; il a acheté deux grandes frégates en Angleterre, l'une de cinquante, l'autre de trente canons, qui se trouvent en ce moment dans le port de Villefranche. Il a aussi engagé un officier anglais, Mr A[tkins], qui est second à bord de l'une d'entre elles et qui a le titre de capitaine consulteur, c'est-à-dire d'instructeur du capitaine, le marquis de M[accarani] qui connaît aussi peu la manoeuvre que moi l'arabe.

Le roi, dit-on, veut acheter encore deux ou trois frégates : il sera alors de taille à se mesurer aux corsaires barbaresques pourvu qu'il prenne soin d'armer sa flotte convenablement, ce qui n'arrivera que s'il fait appel à des étrangers, officiers aussi bien que matelots, car pour l'instant son royaume n'en produit aucun. S'il est résolu à tirer le meilleur parti de la situation de ses Etats dans les mers comme de son alliance avec la Grande-Bretagne, il devrait équiper ses navires de marins anglais et mettre un commandant britannique à la tête de sa flotte...Lorsque Mr P[aterson] reçut sa première nomination au service de Sa Majesté, le roi

---

<sup>15</sup> Un état envoyé par le gouverneur de Nice Thaon de Saint-André à la cour de Turin en 1783 recense 48 familles dont les Abecassis, les Sarfati, les Bensoussan et les Pariente. Asto, Archivio di corte, Materie politiche per rapporto all'Interno, Lettere dei particolari, mazzo 10 lettera T.

de Sardaigne, il rencontra une forte opposition...grâce à son mérite exceptionnel et à la longueur de ses services, il n'obtint pas seulement le haut commandement des galères, avec le grade de lieutenant général, mais il partagea la faveur du roi qui le nomma gouverneur de Nice...Aussi [le roi] devrait-il soigneusement éviter d'avoir à Nice un gouverneur savoyard ignorant tout des affaires maritimes et des véritables intérêts de son maître<sup>16</sup>. »

### • Les débuts de la villégiature à Nice

Dans ce contexte, Nice n'est pas une destination inconnue des sujets britanniques, les voyages privés vont se développer durant la période de paix en Europe après 1763 et jusqu'en 1792. Deux buts motivent le voyage des Anglais à Nice : les vertus curatives du climat et de la mer de Nice et l'étape sur la route du Grand Tour, le voyage en Italie aux sources de l'Antiquité, véritable pèlerinage culturel et rite initiatique dans l'éducation des élites<sup>17</sup>. Les humanités classiques constituaient le socle de l'éducation de l'honnête homme et ce jusqu'au début du XXe siècle. Elle signifie la fréquentation durant l'enfance et l'adolescence des auteurs grecs et surtout latins. La version, le thème, la versification mais aussi le discours latin et l'éloquence formaient le quotidien de la ratio studiorum des jeunes gens de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie européenne. D'autre part, l'éducation artistique fondée sur l'imitation des oeuvres antiques passe par la consultation de supports iconographiques, les recueils de planches gravées, quelques fois des fac-similés en trois dimensions comme les plâtres de statues et de bas-reliefs, les maquettes en liège de monuments en modèle réduit dans les écoles des beaux-arts. Les collections d'antiques souvent privées mais accessibles à un public choisi sont des lieux d'enseignement et de contact avec l'Antiquité. Mais le Grand Tour des Britanniques ou le Voyage d'Italie des Français vient couronner les études par un pèlerinage culturel de deux ou trois années aux sources de la connaissance de la culture classique.

Gênes et Florence sont les étapes consacrées sur la route de Rome, but du voyage. Enfin, le site de la baie de Naples constitue un prolongement naturel, en particulier à partir de 1748 après les mises au jour des villes d'Herculanum et de Pompéi. Les « touristes » venus du nord ont emprunté le passage des Alpes à moins qu'ils n'aient préféré la route de Provence. Dans ce cas, ils prennent la voie de mer et s'embarquent en felouque en suivant les côtes provençales et ligures jusqu'à Gênes. S'ils prennent la voie de terre, la route les conduit à Nice d'où ils rallient Gênes par la mer, la voie terrestre de la Rivière de Gênes étant particulièrement périlleuse. Se fondant sur l'autorité des auteurs anciens, les Alpes-Maritimes représentent la porte de l'Italie pour ces voyageurs, ce que confirme d'ailleurs la frontière moderne sur le Var entre les royaumes de France et du Piémont. Pour Strabon et Lucain, le Var est la limite entre la Gaule et l'Italie, tandis que le trophée d'Auguste à La Turbie marque le seuil *summa Alpi* selon Dion Cassius, Pline l'Ancien et l'itinéraire d'Antonin. Nice revêt alors l'importance d'un seuil symbolique de cette Italie où le voyageur se livre au jeu intellectuel de la confrontation des sites et des références littéraires. Le Grand Tour est davantage vécu non pas comme un dépaysement mais davantage comme les retrouvailles avec la culture classique, marque de reconnaissance des élites.

L'autre puissant motif de la venue des Britanniques en villégiature dans le comté de Nice est d'ordre médical. Il se fonde sur les vertus thérapeutiques du climat niçois pour les affections pulmonaires. Depuis les premières décennies du XVIIIe siècle, les médecins

---

<sup>16</sup> Tobias Georges Smollett : *Travels through France and Italy*, édition française par André Fayot, *Voyages à travers l'Italie et la France*, Ed. José Corti, Paris, 1994, pp. 148-150.

<sup>17</sup> L'histoire du tourisme a bénéficié de l'apport fondamental des recherches de Marc Boyer, il a dégagé notamment le concept de paléotourisme : *L'invention du tourisme dans le sud-est (XVI-XIXe siècle)*, thèse d'Etat, université Louis Lumière, Lyon, 1997.

Publié : *Histoire de l'invention du tourisme dans le sud-est de la France – XVI-XIXe*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000.

*L'hiver dans le Midi, l'invention de la Côte d'azur, XVIIIe-XXIe siècle*, L'Harmattan, Paris, 2009.

anglais et en France l'université de Montpellier, ont imaginé une théorie de l'influence du climat et de la baignade sur la physiologie humaine. On assiste à une translation de la balnéothérapie depuis les stations thermales de l'intérieur, les spas anglais, vers les premières stations balnéaires maritimes. A partir des années 1750 s'amorce la descente des valétudinaires, les *invalids*, vers le Midi de la France à la recherche d'un climat et des eaux décrites comme salutaires. Ces préoccupations se doublent d'un phénomène de mode, du fait de la participation active de la gentry et de la famille royale. Les stations de la villégiature maritime au temps du paléotourisme ont bénéficié du patronage du souverain à leur création, ce fut le cas pour Brighton au XVIII<sup>e</sup> siècle, Dieppe dans les années 1820, Livourne et Viareggio. La Maison de Savoie demeure fidèle au thermalisme alpin, à Bagni di Valdieri en particulier. La famille d'Angleterre apporta à Nice le patronage royal nécessaire qui manquait à sa naissance balnéaire. La dimension mondaine est une composante essentielle de ce tourisme médical, il en explique la croissance rapide de ses adeptes, la rapide étendue géographique de ses circuits et enfin l'impact social et culturel sur les territoires élus lieux de villégiature. Bath est le spa à la mode dans les années 1720, avant que la mode nouvelle du climat marin et du bain de mer ne viennent susciter le déplacement de la population des valétudinaires et de la famille royale, sous l'impulsion du prince régent, frère du roi Georges III, futur Georges IV, vers la côte sud de l'Angleterre. Ce mouvement aboutit au lancement de Brighton. Mais rapidement les *invalids* franchissent le *Channel* pour séjourner à Boulogne puis s'opère la descente vers le climat méditerranéen, Lyon d'abord, puis Montpellier, Hyères et Nice enfin. L'étape de Montpellier est importante car les médecins montpelliérains ont oeuvré pour combattre le préjugé répandu que la Méditerranée, trop salée et trop chaude, était source de maladies. Ainsi Sète, dans le voisinage de Montpellier et de ses praticiens ainsi que des eaux de Balaruc, devient une des premières stations balnéaires en Méditerranée.

La migration balnéaire des Britanniques ne prend pas fin à Nice mais sur les côtes de Toscane où s'épanouit une micro société de la villégiature maritime à partir des années 1780. On comprend le rôle attractif qu'a pu jouer Livourne alors à l'apogée de ses activités commerciales liées aux privilèges du port franc. La station thermale de Bagni di Lucca sur les contreforts voisins des Apennins attirait déjà les britanniques. Dès les années 1780, un entrepreneur piémontais ouvre le premier établissement de bain à Livourne. La consécration de la Livourne balnéaire vient de la construction de bains pour la reine d'Etrurie<sup>1818</sup> en 1806, à tel point qu'elle suscite la concurrence de la proche Viareggio à partir de 1816, station balnéaire sur le territoire du grand-duché de Lucques, où règne Marie-Louise de Bourbon ex-reine d'Etrurie.

C'est dans la colonie anglaise de Toscane qu'apparaissent des comportements culturels, marginaux pour l'époque mais qui se révèlent a posteriori comme les signes annonciateurs de nouveaux rapports au corps et à la nature, caractéristiques de la société des loisirs du XX<sup>e</sup> siècle. Ils sont le fait de personnalités hors norme comme les poètes Byron et Shelley. A travers leur correspondance, la mer est centrale au cours des séjours prolongés à Livourne, Viareggio et Lerici durant les années 1820. Elle n'est plus le lieu du danger ou du labeur mais celui du plaisir : Lord Byron achète un yacht à Gênes, il pratique avec Shelley une navigation de plaisance et la pêche le long des côtes, Byron traverse le golfe de La Spezia à la nage pour l'exploit sportif<sup>19</sup>. L'expérience se termine tragiquement pour Shelley qui meurt au large de Viareggio emporté par une tempête.

---

<sup>18</sup> Coïncidence intéressante, la villa niçoise de Lady Penelope Rivers connut deux hôtes sous le consulat et le Premier empire. D'abord ce fut Pauline Bonaparte qui partira ensuite séjourner à Viareggio dans les Etats de sa sœur Elisa grande-duchesse de Lucques et de Piombino, où elle fit édifier la première villa maritime du site, la villa Paolina. Puis lui succéda Marie-Louise d'Etrurie en exil de 1809 à 1814, cette même souveraine qui lança Viareggio en 1816. Ces informations me furent révélées par les recherches de Dominique Escribe sur l'histoire du quartier de la Croix de Marbre.

<sup>19</sup> Percy Bysshe Shelley : *Essays, letters from abroad, translations and fragments*, édition établie par Mary Shelley, Ed. Edward Moxon, Londres, 1840, lettres n°63-67, pp. 344-360.



Mais sur les routes de la villégiature balnéaire qui s'esquissent dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le séjour niçois devient le « must » de la villégiature d'hiver de la gentry. Le succès a deux causes principales, l'impact des récits de Tobias Smollett auprès du public anglais et la présence de la famille royale d'Angleterre. Un personnage emblématique de ces premiers touristes britanniques est sans nul doute le médecin écossais Tobias Smollett. Il est médecin mais aussi malade. Il est écrivain mais aussi curieux d'antiquités, en somme tous les ingrédients de son séjour niçois vont captiver ses lecteurs qui furent nombreux. Son *Voyage*, qu'il publie dans les années 1765, va diffuser la connaissance du pays niçois et contribuer à le populariser outre-Manche<sup>20</sup>.

Chez Smollett, le médecin et le malade parlent aussi au lecteur : il analyse le climat, note la manifestation des météores, l'orage, les nuages, le vent, il mesure la température. Mais il scrute aussi son corps. A l'auscultation de la nature extérieure répond l'analyse d'une météorologie corporelle, elle aussi soumise à des variations. Il s'agit donc de porter remède aux dérèglements du corps que sont les maladies par l'influence bénéfique du climat mais aussi de la mer. Il est probablement un des premiers adeptes du bain de mer à Nice : « Les gens furent très surpris lorsque je commençais à me baigner au début du mois de mai. Ils trouvaient curieux qu'un homme apparemment poitrinaire plongeât dans la mer, surtout par un temps aussi froid, et des médecins prévoaient une mort immédiate. Mais lorsqu'il apparut que grâce à mes bains je me portais de mieux en mieux, des officiers suisses en firent autant, plusieurs habitants de Nice suivirent notre exemple<sup>21</sup>. » Smollett s'applique à lui-même, les cures prescrites à Brighton. La balnéothérapie, si elle met l'accent sur la nature des eaux, douces ou marines, se préoccupe aussi de leur température. Aussi Smollett pratique-t-il les bains froids prisés à son époque. Le XIX<sup>e</sup> siècle expérimentera les bains tièdes puis chauds, on proposait des bains de mer chauffés, avant de renouer en fin de siècle avec les bains froids. Smollett préconise ensuite pour les femmes le bain dit à la lame : « Si jamais une dame pouvait faire planter sur la plage une tente pour mettre et enlever son costume de bain, elle devrait également veiller à être convenablement assistée pour se mettre à l'eau et encore ne pourrait-elle plonger la tête la première, ce qui est la façon la plus efficace et la moins dangereuse de se baigner<sup>22</sup>. » En effet, la faculté préconisait l'immersion brutale de la patiente et le contact « à la lame ». Par le choc de la vague et le brusque changement de température du corps, les tissus devenaient perméables à l'eau salée, tandis que le mouvement brusque de la vague devait permettre aux organes de retrouver leur position et leur fonctionnement. Ce choc salutaire était prescrit en particulier aux femmes stériles<sup>23</sup>.

Si les récits de Tobias Smollett ont diffusé outre-Manche l'image du « paradis » niçois, il eut un autre ardent propagandiste dans l'oeuvre gravé d'Albanis Beaumont. Ingénieur, géographe et précepteur des enfants du duc de Gloucester, il entreprit pour son protecteur l'édition d'un album de vues gravées et aquarellées des Alpes maritimes<sup>24</sup>. Nous étudierons plus avant l'influence qu'a pu avoir l'iconologie de Beaumont.

Le séjour niçois doit son succès à la composition de la petite colonie des hivernants britanniques. Une note envoyée à la cour de Turin par le gouverneur Thaon de Saint-André nous donne la liste des hivernants étrangers en 1784 : « Monseign. Le Duc de Cumberland, Madame la Duchesse de Cumberland, le Prince William, la Princesse Sophie, Lady Carpenter

---

<sup>20</sup> L'expérience du Grand Tour a été une source d'inspiration dans la littérature européenne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Cf. Marie-Madeleine Martinet : *Le voyage d'Italie dans les littératures européennes*, PUF, Paris, 1996.

<sup>21</sup> Tobias Georges Smollett : op.cit. p.214

<sup>22</sup> Idem

<sup>23</sup> Pour l'histoire des origines du désir du rivage dans la société européenne, on se reportera à l'étude d'Alain Corbin : *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Aubier, Paris, 1988. Sa démarche fondatrice dans le champ de la recherche sur l'histoire des mentalités et son érudition ont guidé la présente communication. Pour une histoire des bains de mer, on pourra se reporter à l'ouvrage de Rafaël Pic : *L'Europe des bains de mer*, Ed. Nicolas Chaudun, Paris, 2009.

<sup>24</sup> Albanis Beaumont : *Travels through the Maritime Alps from Italy to Lyons, across the col de Tende, by the way of Nice, Provence, Languedoc etc*, Londres, 1787 et 1795.

dame d'honneur, Mr. Vincent écuyer, Mr. Kaisby, le chevalier Lindsay commandant de l'escadre, Lady Lindsay, le capitaine Wagborn capitaine de pavillon du Phaeton, le capitaine Colsoy, colonel Broderick, Mr Summer, Mad. Summer, Lady [?], Lady Maria sa fille madame Fraser, Mlle Brisson, Mad. Buckle, Mr. Barry, le Dr Williams, le Dr Congallern, Mad. Congallern et ses trois filles, Mlle Mac Intosh, Mlle Tompson, le Dr Metwald, Mad. Metwald, ses trois filles, Mr. Dorset, Mr. Boddington, Mad. Boddington, Lord Tahir, Mr. O'[?], le capitaine Young, Mr. Trevorman, Lord Binning, Lady Binning, trois filles<sup>25</sup>. » Les membres de la famille royale séjournant à Nice durant cet hiver 1784 sont donc le duc de Cumberland, jeune frère du roi Georges III, et son épouse, le Prince William, fils cadet du roi, futur Guillaume IV, la princesse Sophie, douzième enfant de Georges III. La famille d'Angleterre, sa suite, les officiers des unités de la Royal Navy stationnées à Nice forment une colonie qui passe l'hiver chaque année au quartier rural de la Croix de Marbre. Parmi les membres de la colonie britannique, Lady Penelope Rivers, joue un rôle fédérateur par son entremise avec les autorités locales. Elle aide les nouveaux venus à s'installer, à tel point qu'elle se voit décerner le titre de marraine de la communauté anglaise. Elle fut la première hivernante à acquérir une propriété et à faire édifier une villa de plaisance, au quartier du petit Saint-Laurent<sup>26</sup>. D'inspiration néoclassique, la demeure, située en bordure de la route de France au pied de la colline des Baumettes, donne au sud sur un jardin d'agrément qui s'étend jusqu'au rivage. Lady Rivers permet à un compatriote dénommé Cooper d'installer un observatoire dans le jardin, composé d'instruments destinés aux observations astronomiques. La villa devient le principal foyer de la vie mondaine pour la colonie britannique jusqu'en 1792. Au fil des ans les locations de maisons de villégiature s'organisent, la plupart possèdent un jardin en bordure de la route de France, entre le vallon du Magnan, l'embouchure du Paillon et le bord de mer en retrait de la future Promenade des Anglais. La colonie britannique vit en vase clos dans son quartier qu'elle nomme Newborough qui devient dans la toponymie niçoise du temps, Nieubourg. Le culte anglican est toléré par les autorités locales pourvu qu'il soit cantonné à un culte privé. Cependant, dès 1775, l'autorisation d'ouvrir un cimetière au bas de la colline de Saint-Philippe est accordé.

Mais les britanniques hivernant à Nice ne font pas tous partie de la gentry du Newborough, certains s'établissent à l'écart de leurs compatriotes. Nous avons pu déceler deux motifs, l'un d'ordre religieux, l'autre économique qui font apparaître une villégiature britannique au contact de la société niçoise. Le premier cas est illustré par la supplique d'un noble irlandais, catholique, Sir Thomas Eyre, au Sénat de Nice en 1788<sup>27</sup>. Il demande la permission de célébrer la messe dans la chapelle privée de sa maison de campagne. De telles suppliques étaient courantes, le noble irlandais ne fait que se conformer à un usage de la noblesse niçoise dans ses maisons de campagne. Par ailleurs, le témoignage de Smollett, représentant de la classe moyenne, nous renseigne sur son installation dans la ville de Nice, hors de la société du Newborough. Il élit domicile avec sa famille en décembre 1763 dans un meublé : « Mais il fallait quelque temps pour trouver des meubles et Mr. B[uuckland], notre consul et l'homme le plus aimable du monde, m'a prêté son appartement. Sa situation au bord de la mer est charmante. Il donne sur une terrasse parallèle à la plage qui fait partie du mur d'enceinte<sup>28</sup>. » Six mois plus tard, ils s'installent enfin, dans son appartement : « Pour ce prix-là, j'ai un rez-de-chaussée pavé de briques comprenant une cuisine, deux grands vestibules, deux belles pièces avec cheminées, trois grands cabinets qui servent de chambres à coucher, avec cabinet de

<sup>25</sup> Asto, Archivio di corte, Materie politiche per rapporto all'interno, Real casa, Lettere dei partocolari, lettere T mazzo 10 (l'orthographe des patronymes est incertaine).

<sup>26</sup> Ce fut l'intendant général Mattone di Benevello qui lui vendit le terrain en 1786. Afin d'obtenir l'exemption au droit d'aubaine et bénéficier de l'édit du port-franc, Lady Rivers donna une raison commerciale à la propriété : elle entend faire construire un moulin à huile d'un type nouveau et d'exporter la production niçoise sur le marché anglais. ADAM, fonds de l'insinuation, tappa de Nice, c560 ff. 5-8.

<sup>27</sup> ADAM, fonds du Sénat de Nice, 1B218

<sup>28</sup> Tobias Georges Smollett : op. cit. p. 133. On aura reconnu les terrasses des Ponchettes.

toilette, office et trois chambres de domestiques, débarras et réserve auxquels on accède par un petit escalier de bois.

J'ai aussi deux petits jardins pleins d'orangers, de citronniers, de pêchers, de figuiers, de vignes, de salades, et de légumes. Il y a là un puits de bonne eau<sup>29</sup>. »

36

Al Re di Sardegna, di Cipro, e di Gerusalemme f

Mag.<sup>o</sup> Fedeli, ed amati nr<sup>i</sup>. Ci è stata rassegnata la v<sup>ra</sup> Rappresentanza de' 18. dello scorso Agosto, in cui ci ragguagliate, che il Console della Nazione Inglese Nathaniel Davison ha con Lettere Patenti de' 7. Luglio scorso stabilito Isacco Vernet Inglese suo Vice Console in Oneglia; Che consimili Patenti ha pure li 19. del passato Maggio spedito il Console di Francia Pietro Le Scurre a favore di Gio.<sup>o</sup> Batt<sup>a</sup> Andre' di Marsiglia costituendolo suo Vice Console in Oneglia, e con altre de' 19. med.<sup>mo</sup> Mese, e 8. Giugno scorso ha nominato in suoi Vice Consoli in Villafranca Paolo Foresta d'esso Luogo, e nel Porto di Sempia Carlo Gautier di Malta, quali Patenti vi sono state da d.<sup>i</sup> Vice Consoli presentate per la loro esecuzione.

Abbiamo preso in considerazione quanto è stato da voi in tale proposito eccitato, siccome pure le notizie in appresso partecipate dal vostro Presidente Capo alla Seg<sup>ra</sup> nr<sup>a</sup> di Stato Interna, e vi diciamo di dare unicamente corso alle Lettere Patenti de' Vice Consoli destinati per Oneglia, e Villafranca coll' apporre nel v<sup>ro</sup> Decreto d'ammessione la Clausula, che debbano esercitare il loro Ufficio secondo il solito; poichè rispetto a quelle presentate dal Carlo Gautier di Vice Console nel Porto di Sempia, il Console Le Scurre si è disposto a prescindere dalla deputazione sud.<sup>a</sup>, sia per non esservi mai stato in d.<sup>o</sup> Porto alcun Vice Console, sia perchè sarebbe lo stesso che stabilirlo nella propria residenza. Tanto eseguite, e preghiamo il Signore, che vi conservi. Torino li 28. = Settembre 1770.

Emanuele

Morezzo ecc

Al Senato di Niцца /

3 - Exequatur du consul Davison accordé par le Sénat de Nice, 1770 (ADAM, fonds Sénat de Nice, 1B 186)

<sup>29</sup> Idem, p.176

## • Les Britanniques et le sentiment de la nature dans la perception des paysages niçois, aux origines du mythe de la Côte d'Azur

Même si Stéphen Liégeard n'invente l'expression de Côte d'azur qu'en 1887, le mythe se forge déjà au fil du récit de Tobias Smollett. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'opinion éclairée est conquise par la théologie naturelle et par les philosophies du contrat politique qui diffusent le mythe du bon sauvage. D'un univers hostile où règnent le labeur et le danger, marqué du sceau du pêché originel, la vision chrétienne de la place de l'Homme dans la création se transforme profondément dans un sens optimiste. La nature est perçue comme généreuse, elle garde la marque de la perfection divine et a contrario la société devient son opposé. Le contact avec la nature est dès lors envisagé comme retour à un état antérieur dans lequel l'Homme vivait en symbiose avec son environnement, l'état édénique. Les deux natures sauvages par excellence, la mer et la montagne n'inspirent plus terreur et répulsion mais curiosité et bientôt fascination. Les philosophes du contrat social, John Locke et Jean-Jacques Rousseau en particulier, transportent quant à eux l'optimisme naturaliste sur le terrain de la société politique en prônant un ordre politique fondé sur le droit naturel. L'observation et l'expérience de la nature, c'est à dire le contact avec ses éléments deviennent l'attitude de l'honnête homme. La société est ainsi prête à accueillir les récits des découvreurs de nouveaux édens. Ce seront certes Cook et Bougainville décrivant la nature luxuriante de l'Océanie. Mais Smollett propose un jardin des Hespérides à portée de diligence. Cependant, n'échappant pas aux poncifs des voyages en Italie, il aura la plume acerbe envers les naturels du pays. Son tableau de la campagne niçoise marque la fondation d'un mythe, elle sera reprise peu ou prou par les récits de voyage et les guides qui se succéderont jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il se caractérise d'abord par un paysage de jardins dans toutes ses dimensions : une nature jardinée, c'est à dire entièrement composée par la main de l'homme en jardin? Ou bien une nature-jardin? Dans les deux cas le décor est paradisiaque. Ensuite, la topographie idéale des Alpes-Maritimes en amphithéâtre, depuis la mer jusqu'aux montagnes. On suggère à la fois l'oeuvre de la divine providence qui a permis à la fois les conditions climatiques exceptionnelles, promesse de la guérison des corps, et le pittoresque du panorama.

« Depuis la plage, les Alpes maritimes commencent par des collines aux pentes assez douces, puis s'élèvent en montagne qui forment un amphithéâtre culminant au Mont-Alban qui domine la ville de Villefranche. A l'ouest de cette montagne et à l'extrémité orientale de cet amphithéâtre, se trouve la ville de Nice, serrée entre un rocher abrupt et la petite rivière du Paillon, qui descend des montagnes, baigne le mur d'enceinte du côté de l'ouest et se jette dans la mer après avoir alimenté des canaux dont se servent les habitants...Quand je monte sur les remparts et que je regarde autour de moi, je crois vraiment à un enchantement. La petite campagne qui s'étend sous mes yeux est toute cultivée comme un jardin : d'ailleurs, on ne voit dans la plaine que des jardins pleins d'arbres verdoyants, chargés d'oranges, de citrons, de cédrats et de bergamotes qui font un charmant tableau. En s'en approchant, on y trouve des carrés de petits pois bons à ramasser, toutes sortes de légumes magnifiques et des plates-bandes de roses, d'oeillets, de renoncules et de jonquilles...Au milieu des plantations des environs de Nice, on aperçoit quantité de blanches bastides, ou maisons de campagne, qui font un spectacle éblouissant...Les collines sont couvertes jusqu'au sommet d'oliviers qui restent toujours verts, et dominées par des montagnes couvertes de neige.

De ce que j'ai dit des oranges, des fleurs etc. vous comprendrez que le temps est extraordinairement doux et serein<sup>30</sup>. » Il établit sciemment le parallèle avec le récit de la Genèse quand il ajoute : « avec un peu d'industrie, ses habitants pourraient renouveler l'âge

---

<sup>30</sup> Tobias Georges Smollett : op. cit. pp. 135-139

d'or sous ce climat heureux parmi leurs bosquets, leurs bois et leurs montagnes qu'embellissent fontaines, ruisseaux, rivières torrents et cascades.<sup>31</sup> »

On peut avancer que la fascination exercée par les paysages des Alpes maritimes réside dans la coexistence providentielle des deux natures, mer et montagne. Les hivernants britanniques sont parmi les premiers à avoir composé une iconographie de ces paysages. Ces dessins, aquarelles et gravures sont autant de représentations de leur imaginaire. Et c'est à travers cet imaginaire que va circuler l'image d'une nature idéalisée dans deux directions, le pittoresque et le sublime.

Si l'on examine ces représentations on constatera l'importance de la dimension alpestre donnée aux Alpes maritimes<sup>32</sup>. D'abord par les sujets choisis : les vallées de la Roya, du Paillon, les vallons comme celui de Saint-André, mais aussi les falaises et les escarpements dans les paysages littoraux. Ensuite la manière de traiter les sujets exalte une nature montagnarde : les exagérations du relief sont caractéristiques. Ainsi, les représentations de la colline du château de Nice ou du Mont-Alban dans les aquarelles de Mary Harcourt<sup>33</sup>, de Miss Scott of Harden<sup>34</sup> ou encore dans les dessins d'Albanis Beaumont accentuent à dessein les abrupts de la plongée du relief dans la mer. De même, la représentation d'une végétation alpine d'altitude est appliquée à la basse vallée du Paillon: le traitement choisi par Albanis Beaumont pour la vue de l'abbaye de Saint-Pons est assez éloquent puisque il la représente dans des alpages, entourée de forêts<sup>35</sup>. Dans le sillage de cette vision alpestre des Alpes maritimes, Bacler d'Albe et le vicomte de Sennones, dans les années 1800 et 1840, iront jusqu'à peindre le littoral à la manière de rivages lacustres<sup>36</sup>. Pour comprendre une telle attitude il faut considérer la place centrale de la montagne dans la production de ces peintres : Bacler d'Albe s'était illustré en 1788 par la publication de vues du Haut-Faucigny et du Mont-Blanc. De même, le *Voyage aux Alpes Maritimes* d'Albanis Beaumont se situe dans une oeuvre plus large qui en fait met en scène l'ensemble du massif alpin : *Voyage pittoresque aux Alpes pennines* (1787), *Voyage à travers les Alpes Rhétiques en 1786*, *Voyage dans les Alpes lépontines depuis la France vers l'Italie* (1800), *Descriptions des Alpes grecques et cottiennes* (1800 et 1806).

---

<sup>31</sup> Idem p. 201.

<sup>32</sup> Pour la consultation des ouvrages iconographiques on se reportera au *Voyage pittoresque dans le comté de Nice et les Alpes-Maritimes du XVIIe au XIXe siècle – Gravures et lithographies*, Acadèmia Nissarda, Nice, 2005.

<sup>33</sup> « A view of Nice taken from a villa near the road to the Var », « A view of the town of Nice and its environs taken from the road to Villafranca », aquatinte, Nice, Bibliothèque de Cessole.

<sup>34</sup> « Cottage near Nice », lithographie, Nice, Bibliothèque de Cessole.

<sup>35</sup> « Valley of St Pons » aquatinte rehaussée d'aquarelle, Nice, Bibliothèque de Cessole.

<sup>36</sup> En particulier, « Vue de Villefranche » vicomte de Sennones, lithographie, Nice, Bibliothèque de Cessole.

TO  
HER ROYAL HIGHNESS  
THE DUCHESS OF GLOUCESTER.

---

MADAM,

*YOUR Royal Highness having at all times deigned to honour the Author's feeble endeavours in literature with the most flattering encouragement, and having considerably added to that respectful gratitude and attachment already felt for your Royal Highness, by allowing him to address to your Royal Personage the sequel of observations made during the different journeys in which he had the honour of being attached to your Royal Highness's suite, he presumes to lay this publication at your feet.*

*Accustomed to the goodness and patronage of your illustrious Family, by a long experience of eleven years, there remained but the wish of endeavouring to merit from your Royal Highness a continuation of indulgence.*

*If these feeble efforts do not equal his respectful attachment and gratitude for this honour, your Royal Highness's accustomed candour will induce you to pardon his temerity, and to believe that it originated entirely in the warm and respectful effusions of one, who has the honour to be, with most profound respect,*

MADAM,

*Your Royal Highness's*

*Most devoted, and*

*Most obedient humble Servant,*

ALBANIS BEAUMONT.

*Kingston, April 1795.*

La production iconographique des hivernants résulte de l'essor de la technique de l'aquarelle. Cette technique est aisée à mettre en oeuvre : le matériel est relativement sommaire, des couleurs que l'on mélange à l'eau et du papier, le temps de séchage est très rapide. Ainsi, l'aquarelle se prête à la peinture de paysage sur le vif et sa technique séduit les amateurs, à tel point que s'ouvre à Londres la Watercolour Society. Le dessin et la peinture à l'aquarelle font alors partie de l'éducation des jeunes anglaises avant de passer sur le continent. Mary Harcourt et Miss Scott of Harden sont emblématiques de ces jeunes hivernantes qui ont fixé sur le papier leur représentation de la nature du comté de Nice. Ces dessins et peintures de voyage ont ensuite fait l'objet de publication sous forme de gravures. Si Miss Scott of Harden s'attarde sur la campagne niçoise, Mary Harcourt prolonge ses excursions jusque dans la vallée de la Roya où elle a peint les paysages du défilé de Saorge<sup>37</sup>. Le même site attire Thomas Jefferson lors de son voyage en Europe. Il décrit ainsi l'impression qui lui fit le défilé de Saorge en 1787 : « Imaginez, Madame, un château et un village face à face, suspendus à un nuage. D'un côté une montagne verticale, entaillée pour laisser le passage à un cours d'eau mugissant, de l'autre une rivière sur laquelle est jeté un pont magnifique, le tout formant une cuvette dont les bords sont hérissés de roches et tapissés d'oliviers, de vignes, de troupeaux, etc. J'insiste pour que vous peigniez cela...En étant saisie d'admiration soudaine devant le site du château de Saorge, vous pourrez dire que vous n'avez jamais vu ni ne verrez jamais quoi que ce soit de semblable<sup>38</sup>. »

L'album d'Albanis Beaumont est l'oeuvre d'un professionnel et atteint l'ampleur d'une véritable entreprise éditoriale. Son système de représentation de la nature l'apparente à deux univers, le vedutisme italien pittoresque de la production du Grand Tour et en même temps l'imaginaire romantique de la représentation de la montagne. Les vues de la campagne niçoise, des vestiges antiques de Cimiez, du port Lìmpia ont un grand rapport avec le pittoresque des paysages des gouaches napolitaines. En revanche, l'ambiance alpestre dès les vues de La Turbie et de l'abbaye de Saint-Pons nous renvoie à la sensibilité romantique nordique en quête de la nature vierge.



5- Albanis Beaumont, *Voyage aux Alpes Maritimes*, 1795 (vue de la vallée du Paillon)

<sup>37</sup> « View of the town of Saorgio on the passage to the col de Tende in Piedmont », aquatinte, Nice, Bibliothèque de Cessole

<sup>38</sup> Lettre de Thomas Jefferson à Maria Cosway, Paris le 1er juillet 1787, reproduit in Jean-Loup Fontana : *Real Strada, la route royale de Nice à Turin*, Cahier des Alpes-Maritimes, n°10, Nice, 1993.

Il choisit les sujets propres à inspirer le sentiment du sublime d'une nature qui domine encore l'Homme, hauts sommets, escarpements, défilés profonds, grottes insondables. Smollett, de façon inattendue, participe au goût romantique pour la montagne. Il s'exprime ainsi à propos de la « montagne » au couvent franciscain de Cimiez : « Tout contre l'amphithéâtre, se trouve un couvent de récollets construit dans un site très romantique, au bord d'un précipice<sup>39</sup> ». Le luxueux recueil d'Albanis Beaumont, conçu pour satisfaire son commanditaire le duc de Gloucester, contribue à diffuser auprès du public anglais l'image romantique et alpestre des Alpes-Maritimes correspondant à la philosophie de la nature en vogue dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle où prédomine l'influence la théorie du sublime de Burke.

Pour comprendre ces représentations de la montagne il importe de réunir les éléments présents dans l'univers mental de la classe dirigeante et de l'intelligentsia anglaises dans les années 1770-1800. Plusieurs courants culturels invitent le public britannique à découvrir la montagne : en premier lieu, on rencontre la théorisation de la notion de sentiment du sublime qui apparaît dans le champ de la philosophie de la nature. Le sublime mêle la joie et l'effroi, le plaisir de frissonner en présence de l'immensité naturelle et la prise de conscience de la petitesse de l'humanité. Le public commence à se montrer friand des curiosités naturelles. Ensuite, l'immense retentissement en Europe de la publication des poèmes d'Ossian va susciter une redécouverte de la civilisation celte, promue au rang des antiquités nationales, et des paysages écossais, territoire du sublime. Ainsi, commence poindre un autre Grand Tour, septentrional cette fois, qui a ses lieux de pèlerinage, la grotte de Fingal et la Chaussée des géants, promus monuments naturels. Enfin, le cercle intellectuel des poètes lakistes prône le retour à la nature. Coleridge, Thomas de Quincey mais surtout Wordsworth abandonnent Londres pour s'établir dans la région des lacs aux confins de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Pour comprendre la lecture britannique des paysages niçois nous devons considérer que la nature pensée comme paysage est une invention anglaise. Le paysage est en effet une construction subjective du spectateur qui projette un certain nombre de valeurs sur les objets de son environnement visuel. En ce sens le paysage est une composition. Les Britanniques ont été sensibles à cette dimension subjective, culturelle, de la nature à travers la notion de paysage, le *lansdcape*, qui se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a donné naissance à un nouvel art des jardins, le jardin paysager, dont les implications dans le domaine de l'histoire des mentalités n'ont pas toutes été explorées. En particulier, dans le rapport qu'entretient l'architecture avec l'environnement naturel, quelle part prend le paysage dans la détermination du site d'habitation? Et si en plus du bon climat, ces hivernants, dans leur migration vers les rivages de la Méditerranée ne cherchaient pas le paysage juste ? Celui qui fait coïncider la nature « sauvage » avec celle, idéale mais artificielle, façonnée dans les jardins anglais. Il faudrait envisager une étude du transfert de la théorie du jardin paysager anglais dans le choix des sites de villégiature maritime. Des éléments de recherches peuvent être suggérés.

Le jardin paysager naît dans les années 1720 mais dès 1712 l'essayiste Joseph Addison, passionné de jardin, compare la nature et l'art pour suggérer un art subtil de la composition de jardin: « Il y a quelque chose de plus hardi et de plus magistral dans les traits inégaux et accidentels de la nature que dans les belles touches et les embellissements de l'art. Les beautés des plus majestueux jardins ou palais tiennent dans un périmètre étroit, et l'imagination ne s'y attarde pas, exigeant davantage pour se satisfaire ; mais dans les vastes étendues de la Nature, le regard vagabonde de haut en bas à satiété et est abreuvé d'images<sup>40</sup>. » La composition du jardin paysager s'appuie sur deux principes : il s'agit d'une part, d'aménager l'espace de sorte que l'on offre une succession de points de vue différents au

---

<sup>39</sup> Tobias Georges Smollett : op. cit. p. 143-144.

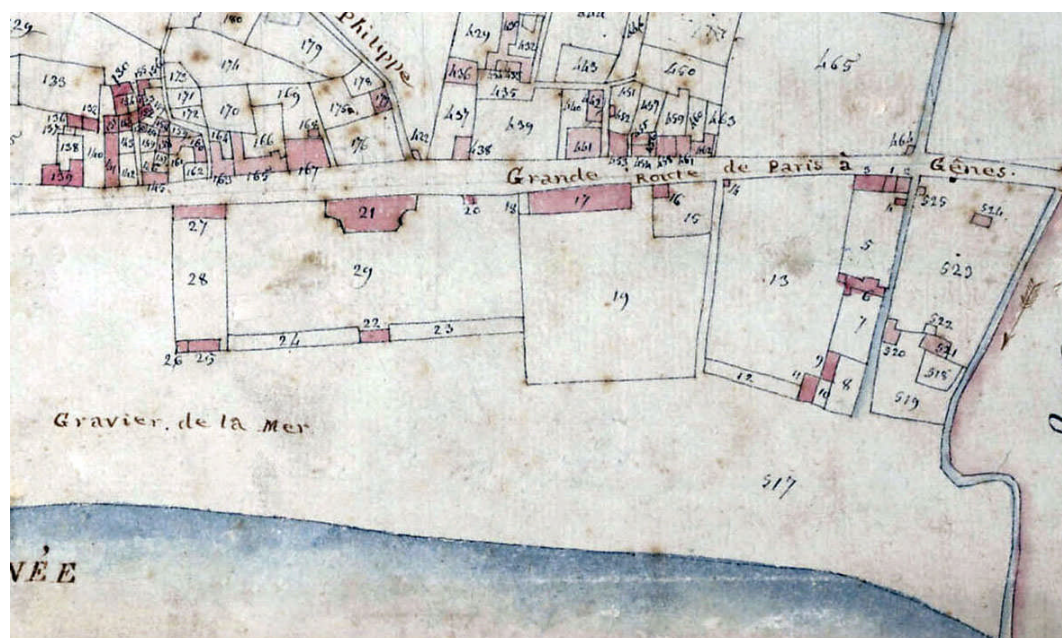
<sup>40</sup> Joseph Addison : *The Spectator*, article n°414, 25 juin 1712.



promeneur au fur et à mesure de son déplacement. Le point de vue, la place de l'observateur, matérialisé par un banc ou un belvédère, commande un paysage. Ainsi, l'art du jardinier consiste à recréer la diversité, le hasard présent dans la nature par le modelage de la topographie, la disposition des plantations et le choix des essences et des variétés. L'historien des jardins, Horace Walpole, considère William Kent comme l'inventeur du jardin paysager, il dit de lui qu'il « sauta la barrière et s'aperçut que toute la nature était un jardin.<sup>41</sup> »

On perçoit le renversement de point de vue qui s'opère : si le jardin est une succession de paysages fabriqués, à l'image de la nature, celle-ci à son tour est un jardin. Ainsi, par le choix judicieux du site, en fonction de valeurs dont on investit le paysage, on établira sa résidence au meilleur point de vue et l'environnement naturel donnera le jardin. La composition du lieu se concentre dans ce choix savant du point de vue dans lequel interviennent des valeurs. Elles sont au nombre de trois : le pittoresque, le sublime et la réminiscence historique, si le lieu s'inscrit dans les paysages du Grand Tour.

Maintenant, confrontons les lieux de villégiature anglais dans les Alpes maritimes à ces valeurs en cherchant des similitudes : le Newborough de Nice, le quartier anglais de la Croix des gardes à Cannes choisi par Lord Brougham vers 1840, et la plaine de Latte à Vintimille où Lord Hanbury établit sa première résidence. Les sites sont constitués par une plaine littorale à sa partie la plus étroite, enserrées entre la mer et des escarpements rocheux ou des collines. L'élément historique est donné par la route qui traverse le site parallèlement au rivage, l'ancienne via Julia Augusta à son emplacement réel ou supposé<sup>42</sup>. Les nouvelles villas maritimes, dont l'archétype serait celle de Lady pénélope Rivers, ont quelque chose d'urbain par leur emplacement entre rue et jardin qui les distinguent des maisons de campagne. Le jardin se développe entre la villa et la mer qui sert de toile de fond. Quelquefois, le jardin se poursuit en parc au delà de la route vers les collines. La disposition mer/jardin/villa/voie romaine/montagne apparaît sur le plan cadastral niçois de 1812, sur le plan directeur de Cannes des années 1882. Le tracé de la voie romaine le mieux préservé est celui de Latte au long duquel s'aligne les villas maritimes anciennes comme la villa Orenge.



6 - Cadastre de Nice section Y des Baumettes, 1812 (Archives municipales de Nice). Au n°21, villa Rivers.

<sup>41</sup> Horace Walpole : *History of the Modern Taste in Gardening*, 1771.

<sup>42</sup> L'étude du trace de la Via Julia Augusta dans la plaine littorale niçoise, cf. Stéphane Morabito : *Inscriptions latines des Alpes-Maritimes*, mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, hors série 6, Montpellier, 2010, pp. 59-61.



7 - Cannes: le quartier anglais, vers 1850 (ADAM, fonds Hubert Dumez 47fi 410)

Mutatis mutandis, ce type de topographie présente de fortes similitudes avec un site emblématique du Grand Tour, le quartier résidentiel de Resina-Portici au centre de la baie de Naples. L'antique route des Calabres était surnommée à cet endroit « le miliare d'or » pour la beauté de l'alignement des villas maritimes de l'aristocratie napolitaine, face à la mer, au pied du Vésuve. Les souverains, là encore, avaient donné l'impulsion décisive en faisant édifier leur villa, la Regia de Portici. Sir William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre près la cour de Naples, acquiert à Torre del Greco, à côté de Resina, une résidence suburbaine. Il s'adonne à la volcanologie et à la collection des antiques. Rarement un lieu aura concentré jusqu'à l'exaltation le sublime de la nature et les patrimoines artistique et historique. Les éléments du sublime sont la baie et le volcan, le volcanisme devient un sujet de prédilection pour les peintres du sublime au XVIII<sup>e</sup> siècle dont le chef de file à Naples fut Pierre-Jacques Antoine Volaire<sup>43</sup>. Le pittoresque est donné à la fois par l'environnement rustique et la variété des paysages. Enfin, le souvenir de l'Antiquité est alimenté par les découvertes d'Herculanum et Pompéi sur ce même territoire. Le plan de Naples du duc de Noja<sup>44</sup> fait apparaître cette disposition mer/jardin/villa/voie romaine/montagne dans la Portici des années 1775 qui serait à ce titre la matrice paysagère des sites résidentiels des Anglais au bord de la Méditerranée de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1860. La production des gouaches napolitaines et l'activité de William Hamilton furent les passeurs auprès du public anglais du désir de la villégiature maritime qui s'épanouissait à Naples dans les cercles aristocratiques<sup>45</sup>.

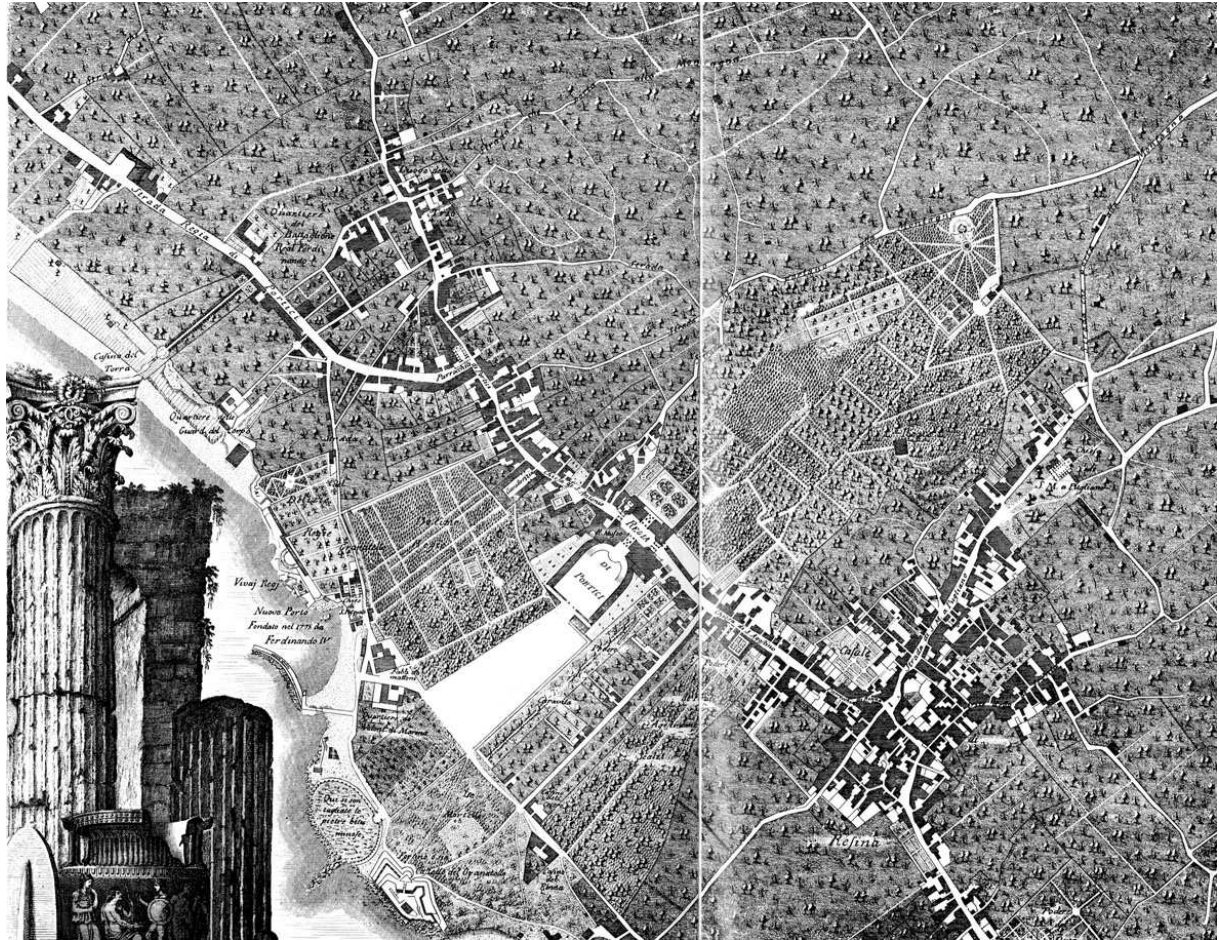
---

<sup>43</sup> Sur le vedutisme napolitain on consultera Denise Maria Pagano : *C'era una volta Napoli*, Electa, Naples, 2002.

<sup>44</sup> Pour l'étude des sites napolitains suburbains : Vanna Fraticelli : *Il giardino napoletano*, Electa, Naples, 1993.

<sup>45</sup> Sur Naples et William Hamilton : Carlo Knight : *Hamilton a Napoli. Cultura, svaghi, civiltà di un grande capitale europea*, Electa, Naples, 2003.

La présence britannique à Nice sous l'ancien régime a été un ferment de modernité qui portait en germe les évolutions de la période contemporaine. Elle plaçait dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Alpes maritimes sous le signe du cosmopolitisme et du tourisme, un siècle avant Stéphen Liégeois.



8 - Plan de Naples du duc de Noja: détail du quartier de Portici, 1775